

Il n'y avait qu'un seul coupable : moi-même !

Établi en Suisse depuis plus de trente-cinq ans, je suis né en Italie, en 1956, deuxième enfant d'une fratrie de quatre. Ma famille était modeste et mon père, alcoolique, était absent pour des longues périodes à cause de son travail à l'étranger. J'ai subi son caractère fort et oppressant. Ses longues absences étaient, pour nous tous, une libération. Ma maman, pour vivre en paix, était soumise et ne disait jamais rien lorsque mon père en état d'ivresse, hurlait en rentrant à la maison.

À la fin des années 60, j'ai voulu entrer au séminaire. Après un an et demi, j'ai demandé à ma maman de me sortir de là. Avec l'aide d'une famille d'amis, composée de neuf enfants, donc 4 devenu prêtres, j'ai trouvé une place dans une autre institution religieuse. C'était au mois de janvier 1970.

Certainement, en raison de mon caractère timide, effacée et déjà secouée par l'abus de pouvoir de mon père, pour mon agresseur, Don M, ça été un jeu d'enfant de me prendre sous son aile, gagner ma confiance et abuser sexuellement d'un gamin de 13 ans. Mon agresseur était mon professeur de latin et de chant. Il connaissait la famille des 4 prêtres, et après il a eu la confiance de ma famille. Il m'a vu, moi, seul et sans copains, timide et nouveau dans l'institut et il m'a pris sous son aile, il m'a fait me sentir important, son élevé préféré. Il a pris la place du père colérique, alcoolique et souvent absent, lui qui était présent, gentil et attentionné. Et puis, il représentait Dieu, le Père sur cette terre.

Les abus ont eu lieu dans son bureau, surtout le soir avant de se rendre dans les dortoirs. À noter que les bureaux avaient des portes vitrées et je me souviens de ma peur et de la honte d'être vu par d'autres prêtres qui travaillaient dans les autres bureaux. Était-ce une pratique commune ou fermait-on les yeux sur les agissements de Don M. ?

Lors des abus, il introduisait sa langue dans ma la bouche, me touchait les organes génitaux et m'obligeait à lui toucher aussi les siens. Ceci est arrivé à plusieurs reprises durant l'année et demi de mon séjour dans cet établissement.

Parfois il venait dans le dortoir et s'asseyait sur le bord du lit et me touchait les parties intimes. J'avais une peur noire d'être vu par les autres pensionnaires qui dormaient dans les lits à côté.

À deux reprises au moins, il m'a accompagné à la maison de mes parents, située à environ 70 km. Nous logions les deux dans une chambre, à côté de celle de mes parents. Il fermait la porte à clef et m'obligeait à me mettre dans son lit tout nu... encore sa langue dans ma bouche, ses mains sur mes parties intimes et les miennes sur les siennes.

Pourquoi je n'ai pas avoué les abus ? La peur des conséquences ; lui prêtre et moi... rien.

La honte et la culpabilité d'être la cause de cette situation.

Et à qui le dire ? À mes parents qui ont mis ce monstre dans ma chambre ? Dans mon village de 800 habitants tous fervents pratiquants, où le curé était la personne la plus

influente, jamais quelqu'un ne m'aurait cru et défendu... On aurait dit que j'étais un menteur, un pervers ! L'Église était la Sainte Mère, intouchable !

Donc, j'ai tout gardé en moi. J'ai enfoui cette blessure au plus profond de moi-même, j'ai effacé ces événements si douloureux de ma mémoire.

Hélas, quand on croit effacer de la mémoire les grandes douleurs et traumatismes subis dans l'enfance, un jour ou l'autre, cela fait surface et les dégâts sont dévastateurs, au niveau affectif, psychique et physique.

Voici, chez moi, quelques problèmes rencontrés : caractère instable et parfois colérique, impossibilité de dire non et me surcharger d'activités, comportement autodestructeur, manque de confiance en moi même, sensation d'être rien, inutile et incapable, faire semblant que tout va bien même quand j'étais au bord du gouffre. Pas mal de problèmes avec l'alcool. Et en 1993 et 2007 deux accidents de voiture, assez graves mais sans conséquences physiques, toujours sous l'emprise de l'alcool.

En 2006, après trois ans comme responsable d'une cinquantaine de collaborateurs, par manque de confiance en moi même, j'ai subi un burn-out et un arrêt de travail de quatre mois et deux ans de thérapie chez un psychiatre, mais le problème des abus n'est pas sorti.... J'ai perdu ma place et avec elle une tranche de salaire. Heureusement que mon employeur m'as fait confiance et j'ai continué dans un autre département.

Au printemps 2010, j'ai trouvé le courage d'en parler à un ami, prêtre italien, établi en Suisse. Il m'a dit de ne rien dire à personne ! Déçu et abasourdi j'ai avalé ma déception.

Mais mon corps n'a pas accepté et a commencé à se manifester à sa façon. Fin août de la même année, j'ai déclenché une polymyalgie rheumatica, très douloureuse et un traitement avec de la cortisone pendant trois ans. Après la polymyalgie rheumatica s'est transformé en polyarthrite qui a duré deux ans.

Début 2016, après un dysfonctionnement de ma part qui aurait pu mettre en danger ma vie de couple, ma femme m'a mis au pied du mur en me disant qu'il y avait un problème de longue date dans mon comportement. Elle m'a également posé deux questions : Qui es-tu ? Pourquoi te punis-tu ? J'ai répondu : j'ai toujours eu un comportement autodestructeur, je me fais du mal et je détruis tous mes centres d'intérêt.

Il m'a fallu trois jours pour pouvoir « remonter » et dire à ma femme les événements liés aux abus sexuels. Elle a compris immédiatement que les dysfonctionnements dans ma vie (les abus d'alcool, changements d'humeur, burn-out, et maladies physiques) étaient liés aux abus sexuels subis et pour moi ça été un immense soulagement et un appui fondamental.

J'ai commencé une thérapie chez une psychologue, qui a duré de mars 2016 à août 2017. Suite aux aveux, j'ai déclenché un ulcère à l'estomac et encore maintenant je prends des médicaments pour le soigner. J'ai développée aussi des crises d'angoisse, assez violentes et fréquentes, que j'ai prises pour des problèmes cardiaques, démentis par des exa-

mens médicaux aux urgences de l'hôpital. J'ai traversé le désert des doutes, à la recherche du vrais Valerio, et en regardant le vécu du mon passée j'ai eu peur et j'ai douté souvent de réussir. Plusieurs fois, j'ai pensé à la mort comme libération.

Durant cette période j'ai compris deux choses importantes. La première – et la psychologue que je consultais l'a souligné - j'étouffais de honte, de culpabilité et de dénigrement de moi-même, pensant que le seul coupable c'était moi ! La deuxième, c'est que j'avais besoin de vraie compassion et que seul quelqu'un qui avait passé par là, pouvait me l'apporter.

J'ai tout de suite averti mon employeur des problèmes qui me tourmentaient et j'ai eu un arrêt de travail de deux semaines. J'ai eu le soutien sans réserve de mon responsable et des RH. Ils m'ont allégé la charge de travail et établi un courrier pour notifier tout cela et aussi pour me soutenir juridiquement au besoin.

J'ai recherché Don M. sur le Net et je l'ai trouvé dans un Institut en Italie comme abbé de paroisse.

Je lui ai écrit que je voulais lui parler. Il ne m'a pas répondu. J'ai écrit à son supérieur et il m'a adressé, sans un mot de compassion, au Vicaire.

Avec le Vicaire, j'ai entretenu une dense correspondance par mail, j'ai exposé les faits, je l'ai rencontré en Italie au mois de mars 2016. Puis un silence de plusieurs semaines.

Le silence est insupportable quand on attend une réponse, même pour des faits après 47 ans ! Ma femme a eu l'idée de rechercher des associations de défense des personnes abusées et on a pris rendez-vous avec Marie-Jo Aeby du Groupe SAPEC. Le miracle a eu lieu ! Marie-Jo nous a écoutés, compris, elle a eu une vraie compassion et elle nous a conseillés, puis également adressés à Mgr Charles Morerod qui a eu la même attitude que Marie-Jo. Enfin un homme d'église qui m'écoute et me croit sur parole ! Mgr Morerod rédigea une lettre à la commission présidée par le Vicaire qui devait établir le procès-verbal de l'enquête préliminaire prévue pour le 14 mai 2016 en Italie. Ce jour-là, trois heures, accompagné de ma femme, pour tout raconter, ré-brasser et revivre les abus et ses conséquences. Et au bout du compte, pas de copie du procès verbal...

En septembre 2016 la procédure préliminaire est terminée et le dossier envoyé à Rome à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Deux évêques, ont envoyé une lettre à la Congrégation de la Doctrine de la Foi pour me soutenir et affirmer ma dénonciation. Mais depuis le mois de septembre 2016 : silence absolu.

Au mois d'août 2017, j'ai à nouveau envoyé un courriel au Vicaire pour lui dire que ma patience était à bout et que d'ici fin septembre, faute de nouvelles, je remettrais toute mon histoire d'abus aux médias. Réponse immédiate du Vicaire qui déclare avoir des nouvelles de Rome et souhaite me rencontrer.

La rencontre avec le Vicaire, accompagné par l'avocat de son institution a lieu dans mon village en Italie. J'y suis accompagné par un ami évêque. Le Vicaire communique que ma procédure est terminée ! Don M. a eu des restrictions dans son ministère, interdiction de célébrer certains sacrements et de rencontrer des jeunes tout seul. Il a dû signer une lettre

dans laquelle il reconnaît les faits dénoncés et il a décidé de ne pas faire recours contre ces décisions.

Mais je n'ai pas toujours aucun document écrit de la part de l'institution ou de Rome. Tout a été fait oralement, comme pour ne pas laisser de traces ! Je fais valoir ma déception pour le manque de communication écrite et avec moi mon ami évêque.

Je demande que l'institution de mon agresseur s'engage à me donner des excuses par écrit et à me donner une réparation financière selon les barèmes établis par la CECAR, mais via l'intermédiaire d'un avocat.

Mon agresseur, pour le moment, ne souhaite pas me rencontrer. Apparemment, il est un peu en dépression suite à mes aveux et à la décision de Rome. Le pauvre !

Si d'une part je suis satisfait de l'issue de cette procédure, grâce surtout à ma femme, au SAPEC, à des deux évêques qui m'ont accompagné, de l'autre je ne comprends pas comment le Vatican traite les victimes d'abus sexuels. Une chose est claire : ils ne veulent pas laisser de traces écrites de l'agissement du clergé et tant pis si les victimes se sentent à nouveau abusées par le pouvoir de cette institution qui perd chaque jour un peu plus de sa de crédibilité.

Une autre réalité s'est ouverte à moi à travers cette expérience : à part un évêque, tous les autres prêtres italiens que j'ai contactés, en Suisse et en Italie, n'ont pas su m'aider dans mon désarroi et ont défendu l'institution qui les nourrit. Ils ne savent pas les conséquences des abus sexuels sur les mineurs et ne sont pas préparés pour aider les victimes. Quelle désillusion !

Maintenant je fais partie du Groupe SAPEC et après avoir fini ma bataille j'aimerais aider les autres victimes à faire leur chemin pour être reconnues comme victimes, recevoir des excuses de l'agresseur et de son institution et exiger une réparation.

Que faire pour arrêter ce fléau ? D'abord une grande sensibilisation, à travers les médias et dans les communautés de l'Église, pour aider les victimes à sortir de l'anonymat mais pour cela il faut que les religieux et leur hiérarchie soient à côté des associations de défense des victimes et conscients des dégâts causés par les abus sur les enfants et les adultes.

Valerio

12 décembre 2017